

Christophe ASSENS



# RÉSEAUX SOCIAUX, TOUS EGO ?

*Libre ou otage du regard des autres*

Préface de l'Amiral Pierre LACOSTE

deboeck **B**  
SUPÉRIEUR

# **RÉSEAUX SOCIAUX, TOUS EGO ?**

*Libre ou otage du regard des autres*



Christophe ASSENS

# RÉSEAUX SOCIAUX, TOUS EGO ?

*Libre ou otage du regard des autres*

Préface de l'Amiral Pierre LACOSTE

Pour toute information sur notre fonds et les nouveautés dans votre domaine de spécialisation, consultez notre site web : [www.deboecksuperieur.com](http://www.deboecksuperieur.com)

---

© De Boeck Supérieur s.a., 2016  
Rue du Bosquet, 7 - B-1348 Louvain-la-Neuve

1<sup>re</sup> édition

Tous droits réservés pour tous pays.

Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

Imprimé aux Pays-Bas

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale, Paris: novembre 2016

Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles: 2016/13647/164

ISBN 978-2-8073-0738-4

<b>Préface</b> .....	7
<b>Introduction</b> .....	13
<b>CHAPITRE 1</b>	
<b>Les réseaux numériques</b> .....	29
<b>CHAPITRE 2</b>	
<b>Les réseaux corporatistes</b> .....	53
<b>CHAPITRE 3</b>	
<b>Les réseaux économiques</b> .....	101
<b>Conclusion</b> .....	187
<b>Bibliographie</b> .....	203
<b>Table des matières</b> .....	205



Après son ouvrage de 2013, consacré au management des réseaux, Christophe ASSENS, Directeur adjoint du laboratoire de recherche LAREQUOI de l'Institut Supérieur de Management à l'Université de Versailles, publie ce nouvel opus qui traite de l'importance accrue des réseaux sociaux, humains et numériques, dans les sociétés contemporaines.

Son ouvrage répond à un véritable défi dans la mesure où les réseaux concernent toutes les institutions, l'État, le marché, la famille, l'entreprise, les syndicats... Un défi illustré par l'histoire des sciences politiques et des institutions dans leurs variétés. Illustré aussi par les circonstances extérieures, paix, guerres ou révolutions. Et puis, « *Services publics et secteurs privés* » s'analysent différemment, entre les diverses civilisations, cultures, traditions, ou régimes politiques.

Tous ces points de vue témoignent de la complexité du sujet. En outre, l'extrême rapidité du progrès des connaissances dans le monde moderne offre aux innombrables observateurs et chercheurs un ensemble de moyens dédiés de plus en plus performants, pour les aider à résoudre les plus ardues des complexités.

Pour prendre l'exemple de « *l'art militaire* », il est clair que les conflits armés ont toujours produit dans l'histoire des effets décisifs sur la floraison des résultats scientifiques et techniques. Ainsi la Deuxième Guerre mondiale a généré des inventions spectaculaires dans toutes les fonctions impliquées par les besoins des armées, notamment dans la création de nouveaux armements. L'aspect le plus symbolique a été celui des armements nucléaires avec la première bombe atomique à Hiroshima. Un autre exemple, très actuel, est celui des puissants réseaux du « complexe militaro-industriel » des États-Unis qui tentent, sans grands succès, de retrouver leurs débouchés traditionnels des années de la bipolarité Est-Ouest et de la Guerre froide.

Soixante ans après 1945, l'accélération des sciences exactes et des sciences humaines a doté l'humanité d'un fabuleux trésor de connaissances, dans tous les domaines. Parmi les innovations, l'une des plus utiles à l'ensemble des disciplines et de leurs applications, a justifié le qualificatif d'**Homme numérique** », fondé sur le langage binaire, centre de la discipline naissante de **l'informatique**. C'est cette innovation qui a provoqué, à l'échelle mondiale, les bouleversements considérables que l'on sait. Je dirai, toutes proportions gardées, que c'est l'équivalent de la révolution induite par **l'imprimerie**, jouant un rôle décisif en Occident à l'époque de la Renaissance.

\*  
\* \*

Les premières années du 21<sup>e</sup> siècle sont à la hauteur des incroyables performances antérieures du monde moderne. Un des grands mérites de l'ouvrage du professeur ASSENS est précisément de présenter un catalogue actualisé des pratiques du moment. L'importance de ces réseaux n'a cessé de s'affirmer en fonction des progrès spectaculaires de la « numérisation » qui a bouleversé les moyens, les anciennes méthodes, et les habitudes des acteurs traditionnels des rapports humains et professionnels dans les sociétés contemporaines.

Néanmoins, en dépit de leur importance accrue, les réseaux sociaux ont leurs limites vis-à-vis des diverses institutions légitimes. Ils ne proposent pas forcément la transparence des procédures et des informations, dans un monde plus libéré ou plus altruiste. Ils constituent plus un mode de communication qu'un moyen d'information au service de l'éducation, de la formation et de la culture.

Cet ouvrage répond donc au souci de prendre du recul au regard du « vivre ensemble ». Car, plus précisément, il implique une autre question fondamentale : les réseaux sociaux peuvent-ils aider à répondre à la crise de légitimité que traversent nos propres cadres institutionnels ? Ainsi qu'au besoin de reconnaissance des générations montantes face à l'égoïsme des conservateurs, de leurs avantages acquis, de leur refus de renoncer à des privilèges immérités. Les réseaux sociaux préfigurerait-ils la réunion de nouveaux « États Généraux » pour conduire à une nouvelle « nuit du 4 août ».

\*  
\* \*

Comme lecteur et, en ce qui me concerne personnellement, né en 1924 et entré dans la Marine nationale en 1943, j'ai découvert au début de ma carrière le modernisme des unités de l'US Navy, l'originalité et les performances des innovations réalisées depuis leur entrée en guerre en fin 1941... Plus tard, au cours des décennies de la « Guerre froide » et des avatars de la décolonisation, j'ai pu participer à plusieurs révolutions techniques, stratégiques et opérationnelles dans les cadres de la Défense et de la sécurité. Et puis, après avoir dépassé l'âge de la retraite, j'ai eu l'avantage de poursuivre des travaux et des enseignements d'ordre universitaire en tirant profit de l'expérience et des connaissances acquises pendant les décennies précédentes.

Du « renseignement » à « l'intelligence économique », j'ai participé à divers travaux sur les réseaux, reconnaissant leurs caractéristiques et mesurant l'avance des États-Unis. Après l'exemple de John Kennedy lançant les défis de la course à la Lune, j'ai pu observer les décisions de William Clinton et de son vice-président Al Gore au sujet des réseaux. Après l'effondrement de la menace Soviétique, ils ont montré que l'Amérique devrait désormais relever les défis d'une autre nature, viser une « nouvelle frontière », à savoir « *la conquête de tous les marchés du monde.* »

En 2016, grâce aux monopoles qu'ils ont su créer dans le monde numérisé, ils conservent une place dominante dans l'économie mondiale. Tous les peuples sont concernés et beaucoup en sont conscients. Les générations montantes mieux que les « rentiers » encore au pouvoir, notamment en France. L'ouvrage du professeur Assens sera mieux compris par nos enfants et nos adolescents qui vivent désormais à l'écoute de l'humanité dans son ensemble.

\*

\* \*

L'auteur ayant fourni à ses lecteurs de nombreuses explications sur sa démarche, notamment dans l'introduction et la conclusion, je limiterai mes propres commentaires à quelques réflexions sur des sujets d'ordre général en commençant par la confidentialité et le secret. Car l'évocation *in fine* de l'ouvrage, des remarquables « performances » du Président François Mitterand m'incite à rappeler un épisode initialement méconnu, même des spécialistes. Il fût en effet l'un des hommes d'État contemporains qui a le mieux géré les secrets de l'État... et ceux de sa vie personnelle. L'affaire FAREWELL est le plus remarquable exemple d'un

secret capital caché aux Soviétiques, portant les plus grands experts des arcanes du secret.

Dès qu'il a pris ses fonctions en mai 1981, le nouveau président a été informé par le directeur de la DST, du concours de circonstances qui lui avait permis d'avoir accès au compte rendu des succès obtenus par une structure spéciale inter-services mise en place pour recueillir clandestinement les acquis des laboratoires et des industries de pointe des Occidentaux. Ces révélations, à l'encontre de notre adversaire principal de la Guerre froide, avaient échappé à la vigilance du Contre Espionnage de Moscou, parce qu'elles avaient emprunté des chemins inédits.

Le nouveau Président de la République avait tout de suite compris qu'il disposait ainsi d'un atout exceptionnel pour rassurer le Président des États-Unis sur la fidélité de la France à la Communauté Atlantique et sur sa détermination personnelle à ruiner l'influence du Parti Communiste Français... qu'il avait pourtant associé au premier gouvernement de sa législature. (réf. *au livre de Patrick Ferrand*), car François Mitterand avait retenu de sa longue expérience d'homme politique et aussi de Résistant sous l'occupation, que pour être absolument protégé un secret vital « ne doit être connu que de trois personnes ».

Quinze mois après son élection, décidé à se séparer de Pierre Marion qui s'était signalé par un comportement très agressif envers la DST, le Président m'a demandé de prendre la Direction de la DGSE en insistant sur l'urgence d'y rétablir la confiance. Mais il n'a pas pour autant évoqué l'existence de FAREWELL quand je l'ai enfin découverte, cinq mois plus tard, j'aurais pu en être profondément vexé. De fait, j'ai plutôt admiré l'habileté de la stratégie du Président socialiste, fournissant à l'allié américain une preuve exceptionnelle afin d'établir confidentiellement des relations de confiance au plus haut niveau.

\*

\* \*

Les événements dramatiques du terrorisme, avant et pendant l'année 2016, ont mis en évidence des aspects méconnus des stratégies « du faible au fort ». Car les « enragés » du djihad ont montré qu'ils sont passés maîtres dans l'art d'exploiter les faiblesses et les contradictions des démocraties électives ainsi que la toute puissance des médias occidentaux.

Les réseaux contribuent à ces vulnérabilités et à leur protection. D'autant plus que les atouts exclusifs créés par les États-Unis leur ont permis d'être les premiers bénéficiaires des techniques des « Big Data » ainsi que des autres subtilités propres aux nouvelles « guerres dans le cyber espace ». L'épisode SNOWDEN est à cet égard significatif des pratiques discutables des divers moyens « monopolisés » par les Américains. Employé par une société civile sous contrat avec la NSA, ce technicien supérieur avait été scandalisé par certaines pratiques de leur hyperpuissant service étatique. Les révélations de SNOWDEN dans les médias ont été assimilées par Washington à un « crime de lèse-majesté » justiciable des pires sanctions réservées aux espions en temps de guerre.

Il est évident que ces comportements sont en partie justifiés par le rappel des défaites des démocraties qui n'avaient pas tenu compte des avertissements de plusieurs de leurs Services. Le 11 septembre a été ressenti comme un nouveau PEARL HARBOR, cette fois-ci sur le territoire métropolitain ! D'où la mobilisation des meilleurs moyens techniques quels que soient les scrupules des juristes, comme on l'a vu à propos de Guantanamo.

Les prochains rendez-vous électoraux aux États-Unis et en France font déjà exploser les problèmes politiques et stratégiques dans les opinions publiques du monde contemporain. Les « **stratégies d'aparatchiks** » propres aux logiques de clans et de partis, apparaissent dérisoires comparées aux problèmes sociaux – voir les millions de réfugiés, – et de sécurité – voir les législations d'urgence. Les réseaux sociaux n'ont pas d'exclusivité ; ils y participent aux côtés des autres moyens des acteurs étatiques ou privés.

\*

\* \*

Les bouleversements de notre époque concernent l'ensemble de l'humanité. De fait, divers réseaux s'activent sur toute la planète. Les drames du Moyen-Orient provoquent des désastres humains requérant la mobilisation d'hommes d'État assez compétents et d'autorités morales assez responsables, pour répondre aux attentes des « citoyens du monde ». Mais les problématiques actuelles ne sont pas à la portée des meilleurs d'entre eux. Les mesures et les « recettes » du temps présent sont inéluctables. Néanmoins, elles ne seront pas suffisantes si elles ne

s'inscrivent pas dans des visions d'avenirs à long terme, dans l'esprit et avec les méthodes de **la prospective**.

Rien de mystérieux ni de « technocratique » à cet égard quand on pense au génie de Talleyrand, au congrès de Vienne, et à l'ordre européen au 19<sup>e</sup> siècle.

À cet égard, les leçons du passé, lointain, récent et de l'actualité ne comportent pas seulement les succès et les échecs des classes dirigeantes et des gouvernants. Les réseaux sociaux fourmillent de propositions constructives propres à dessiner, pour un avenir que j'estime à quelques décennies, les schémas d'une « **nouvelle renaissance** ».

**Amiral (c.r.) Pierre LACOSTE,  
septembre 2016**

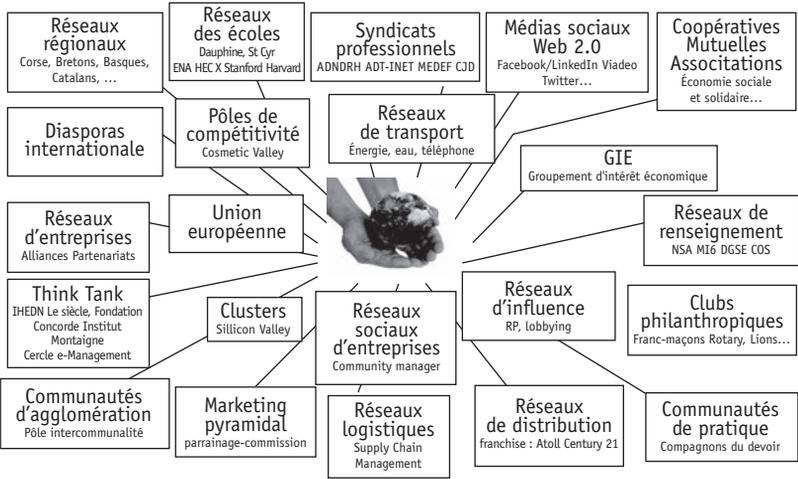
Quel est le rapport entre les ramifications mondiales du terrorisme, les discussions sur Facebook pour partager des recettes de cuisine, la coopérative des vignerons en Champagne-Ardenne, le service du contre-espionnage français durant la guerre d'Indochine : les réseaux !

Nul besoin de se plonger dans l'histoire ou dans l'actualité la plus récente pour constater que les réseaux envahissent la vie de tous les jours. Sans nous en rendre compte, nous consommons chaque jour des centaines de services provenant de milliers d'entreprises connectées les unes aux autres pour nous faciliter la vie au quotidien : « réseaux sociaux » sur Internet comme nouvel espace de communication ; réseaux de transport, d'eau et d'énergie pour améliorer le confort urbain ; réseaux de distribution de biens et services pour faciliter la consommation, etc.

Cette dépendance accrue aux réseaux s'explique pour une double raison. Tout d'abord, depuis la chute du mur de Berlin, le monde ne connaît plus de « frontières » avec l'ouverture à la concurrence des anciens pays du bloc communiste, comme le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine. Par ailleurs, la révolution numérique réduit les distances dans la communication. Face à cette double évolution géopolitique et technologique, le monde devient un terrain de jeu pour les réseaux de nomades reliés à d'autres nomades par des ramifications numériques, en dehors de toute considération géographique ou politique. Dans le même temps, cette démesure du monde pousse les plus sédentaires à se réfugier dans des réseaux à taille plus humaine, dans la proximité d'un territoire, dans la convivialité d'un club, dans le cercle intime d'une corporation.

Nous vivons ainsi à une époque contradictoire où chacun contribue, par l'adhésion aux réseaux, à bâtir des micro-sociétés qui remettent en question le vivre ensemble, qui était autrefois incarné par les institutions comme l'État, le marché, l'école, etc. Les réseaux ont ainsi provoqué la perte d'unité dans la société, pour reconstruire cette unité perdue dans des cercles plus fermés : dans des cercles de discussion,

des *think tank*, des réseaux sociaux sur Internet, dans le régionalisme, dans les diasporas, dans les communautés de pensée, dans les clubs philanthropiques, dans les associations, dans les mutuelles, dans les coopératives, dans les clusters, dans les communautés d'agglomération, dans toutes les formes d'union qui échappent au cadre habituel de la pensée formelle et verticale.



Dès lors, nous assistons à une transformation profonde de notre société où les réseaux tendent à supplanter les institutions traditionnelles dans tous les domaines de la vie en société : dans le domaine politique où la parole de l'élu est contestée par la démocratie directe entre les citoyens dans une forme « d'agora numérique » sur Internet ; dans le domaine social où la famille et l'école n'ont plus le monopole de l'éducation à cause des « réseaux sociaux » ; dans le domaine économique où les entreprises doivent s'adapter à la collaboration des consommateurs favorables à l'usage et non à la propriété des produits ; dans l'organisation du travail où la subordination hiérarchique provoque la résistance des salariés.

## Réseau et institution

Il ne faut pas confondre les rôles entre une institution et un réseau. Une institution, comme un État par exemple, organise la vie des individus dans le sens de l'intérêt général, de façon neutre et indépendante, en harmonisant les comportements par des réglementations et des textes de lois. De façon différente, un réseau se construit grâce aux rencontres privilégiées entre des individus pour organiser leur vie commune, en fonction des relations de confiance. Les comportements des membres d'un réseau ne sont donc pas harmonisés par rapport à une notion abstraite d'intérêt général, mais par rapport à des principes de solidarité librement consentie. D'après cette définition, le réseau définit ses propres règles de fonctionnement pour ses membres, suivant des conventions qui ne s'appliquent pas à l'extérieur. L'adhésion au réseau est toujours librement consentie. À l'inverse, le respect de l'institution est imposé par la loi, ou par l'arbitraire d'une autorité. La mondialisation et les nouvelles technologies ont renforcé le besoin de liberté individuelle en provoquant une crise de légitimité sans précédent pour les institutions. À notre époque, de plus en plus de personnes ont alors tendance à chercher refuge dans des réseaux qu'ils construisent à leur image, pour donner du sens à leur existence.

Toute la question est de savoir s'il est possible de retrouver, dans les réseaux, la dimension bienveillante du vivre ensemble, autrefois garantie par les institutions, ou si le maillage librement consenti des individus encourage l'égoïsme collectif.

Dans un réseau, les membres aspirent en effet à retrouver de la fraternité, mais est-ce vraiment le cas ? Les réseaux offrent-ils de nouvelles perspectives de vie plus harmonieuse en construisant un monde plus libre et plus égalitaire, par exemple ? Lorsque chacun, dans un réseau, possède le même pouvoir de décision que les autres, quel que soit son mérite ou ses talents, il y a toujours un risque d'assistanat. Plus l'égalité est érigée comme un dogme et plus il est facile de se comporter comme passager clandestin en attendant que le réseau procure toutes les ressources dont l'individu a besoin, sans que celui-ci apporte en retour un soutien à la collectivité.

À l'image d'une colocation, si ce sont toujours les mêmes qui remplissent le frigidaire et les autres qui le vident, il ne peut pas y avoir de plaisir à partager. Dans cette mesure, l'égalitarisme ne serait-il pas une utopie dans la vie en société que les réseaux voudraient recréer, y

compris lorsque certains membres demeurent plus égaux que d'autres ? En effet, que ce soit volontaire ou non, il y a toujours des membres plus influents que les autres dans un réseau, soit parce qu'ils ont fondé la communauté, soit parce qu'ils l'animent, soit parce qu'ils surveillent le déroulement des échanges.

Par exemple dans une copropriété immobilière, il y a toujours des représentants au syndicat de copropriétaires qui peuvent orienter les débats et influencer les votes, en mobilisant plus de temps que les autres pour réfléchir au bien commun. Ce n'est pas une question de pouvoir en rapport avec le patrimoine immobilier, mais cela relève plutôt d'un pouvoir informel fondé sur la réputation et la confiance. Ce pouvoir ne se décrète pas. Il est accordé par les autres en fonction du degré d'implication au service de tous, avec un souci de neutralité. Par ailleurs, l'égalité recherchée par les uns ne serait-elle pas une remise en question de l'égalité prônée par les autres ?

Dans le domaine confessionnel catholique, les fidèles partagent le rituel des cérémonies religieuses. Ils nouent de nombreux contacts dans la cité et fonctionnent en réseau dans tous les domaines de la vie sociale et professionnelle, avec des ramifications dans des clubs et associations, comme le scoutisme.

Néanmoins, malgré le principe d'égalité de tous devant la foi affiché dans la doctrine sociale de l'Église, certains paroissiens segmentent la communauté au regard des traditions. Ils revendiquent une pratique traditionaliste du catholicisme, avec la messe en latin, selon le rite romain ancien issu du concile de Trente (1545-1563). Ce clivage dans la communauté des catholiques, entre les réformateurs et les traditionalistes, traduit l'idée selon laquelle certains paroissiens seraient plus légitimes que d'autres dans leur croyance, en étant plus vertueux, plus fidèles à la foi !

À titre d'exemple, lors des dernières élections municipales à Rambouillet, dans les Yvelines, le réseau des « traditionalistes » a fondé une liste politique « Rambouillet pour tous », qui s'est opposée à une autre liste de droite soutenue pourtant par le parti chrétien démocrate, dont le siège social est établi à Rambouillet ! Le clivage dans la pratique confessionnelle s'est ainsi déplacé dans l'affrontement politique, au risque de détourner des arguments spirituels pour conduire la vie de la cité, en remettant en cause le principe laïque de la séparation de l'Église et de l'État. À l'issue de cette bataille politique, la liste « Rambouillet pour tous », en référence à l'opposition au mariage

pour tous, n'a pas obtenu la victoire aux municipales, mais a ouvert une brèche dans l'unité des réseaux catholiques de Rambouillet, et soumis le prêtre de la paroisse à un délicat travail de réconciliation entre les fidèles.

Pour mieux comprendre ces évolutions dans la vie en société, nous allons d'abord commencer par définir ce qu'est un réseau.

## 1. Du cloître à la société réticulaire

Il faut savoir que la logique de réseau a toujours prévalu dans l'humanité. Dans l'économie, le réseau est probablement la plus vieille forme d'échange que l'on connaisse à travers le troc. En cas de troc, la confiance entre commerçants dans un village était indispensable pour remplacer l'absence de monnaie afin de déterminer la valeur des marchandises. Dans le transport maritime, les commerçants étaient également obligés de travailler en réseau pour limiter les risques du voyage, en respectant la loi des avaries communes.

---

### La plus ancienne loi maritime : « La loi des avaries communes »

Quand le capitaine d'un navire doit jeter par-dessus bord une partie de la cargaison d'un marchand pour alléger le navire et sauver l'équipage, les pertes économiques sont réparties de manière égale à tous les marchands (concurrents) même ceux dont la cargaison n'a pas été affectée

Source : Blanche Segrestin *La confiance en commun* Éditions Textuel 2013.

---

Sur le plan étymologique, le mot « réseau » provient du latin *retis*, signifiant filet. En vieux français, le réseau désigne un filet composé d'un entrelacement de fibres destiné à capturer un animal lors d'une chasse. Au XVII<sup>e</sup> siècle, le réseau continue d'avoir une connotation technique en faisant partie du vocabulaire des tisserands et des vanniers. Le réseau désigne ainsi, pour les tisserands, une technique d'entrecroisement des fibres pour former un maillage. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la terminologie est appliquée dans le domaine militaire. Les fortifications imaginées par Vauban relèvent de l'architecture en réseau, avec un principe d'échelonnement du système de défense.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le sens moderne et savant du réseau apparaît en topographie pour la triangulation de l'espace et en médecine avec l'étude des circuits sanguins et du système nerveux. À cette période, le réseau est une notion qui commence à être employée en mathématique, dans la théorie des graphes, pour représenter les flux de circulation d'un point à l'autre d'un territoire. Un problème resté célèbre pour illustrer la modélisation mathématique des graphes est celui des sept ponts de la ville de Königsberg. Celle-ci était constituée de deux îles et de sept ponts permettant de passer d'un quartier à un autre de la ville. Le problème consistait à déterminer s'il existait une promenade, avec un retour au point de départ, permettant de visiter les différents quartiers de la ville en ne passant qu'une seule fois sur chacun des ponts... En 1735, la réponse apportée par Leonhard Euler pour la résolution de ce problème est négative. Avec l'évolution des connaissances scientifiques sur la théorie des graphes, un mathématicien israélien, Avraham Trahtman, apportera, deux siècles plus tard, une réponse positive au problème insoluble.

Avec le recul de l'histoire, le réseau est une notion qui n'est pas cantonnée à la sphère technique, mais permet d'expliquer la mutation de la société, de l'obscurantisme du Moyen-Âge vers le siècle des lumières.

## 2. Réseaux de pouvoir : l'Église au Moyen-Âge

Durant la période du Moyen-Âge, le réseau est un moyen de contourner les clivages entre les différentes castes sociales, afin de faciliter les échanges de savoirs. De cette manière, le fonctionnement en réseau va accompagner les premières révolutions scientifiques, qui transformeront définitivement la société.

Plus précisément, Jérémie Aboiron et Bruno Nicoulaud<sup>1</sup> expliquent que le progrès repose principalement, au Moyen-Âge, sur la réflexion des hommes d'Église, détenteurs du savoir scientifique. Durant cette période, les moines sont rattachés à différents ordres religieux, principalement Franciscains et Dominicains, qui forment des communautés rivales pour conseiller le pouvoir souverain. À cette époque, la méditation dans les cloîtres (*clustrum*) est certes propice à la maturation des idées à travers la lecture, mais elle ne favorise pas l'expérimentation

---

1 Aboiron Jérémie, Nicoulaud Bruno (2008), *L'émergence des pôles de compétitivité : des cloîtres aux neurones*, Revue du Panthéon, n° 2, 3<sup>e</sup> trimestre, Paris.

empirique et encore moins la diffusion des connaissances, car les moines voyagent peu.

À partir de la fin du x<sup>e</sup> siècle, les moines missionnaires vont généraliser, partout en Europe, la pratique du pèlerinage et participer ainsi à la mise en réseau des différents cloîtres, par l'échange de reliques et de manuscrits. Ces échanges provoquent l'apparition de nouveaux ordres religieux puissants, comme celui de Cluny. Par ailleurs, cette coopération entre les communautés religieuses permettra l'éclosion de la révolution scientifique jusqu'à la Renaissance avec l'essor, en parallèle, des premiers réseaux bancaires et marchands, grâce à la diffusion, au partage et à la confrontation des idées.

### 3. Réseau et exode rural

À partir du xix<sup>e</sup> siècle, une autre révolution est en marche dans la société ! Il s'agit de la migration sociale des campagnes vers les villes, obligeant à modifier la politique d'urbanisation avec le développement des réseaux routiers, des réseaux ferroviaires et des réseaux d'adduction d'eau à compter de 1830 en France. À titre d'exemple, entre 1789 et 1880, le réseau routier français passe de 30 000 kilomètres à plus de 600 000 kilomètres.

Cette période d'aménagement territorial est fortement inspirée par la « philosophie des réseaux » imaginée par Saint-Simon. D'après Pierre Musso<sup>2</sup>, la philosophie des réseaux de Saint-Simon s'inspire directement de la complexité de la nature et de l'être humain. Il affirme que plus la société se modernise, plus elle devient technique, et moins elle doit reposer sur des discriminations sociales.

### 4. Réseau citoyen

Plus précisément, dans la pensée humaniste de Saint-Simon, les privilèges du rang social transmis de génération en génération sont finalement des sources d'injustice héritées de l'Ancien Régime. Pour rendre la société plus juste, il convient, selon Saint-Simon, d'abolir tous les passe-droits, en privilégiant la mixité sociale dans une société qui rapproche les citoyens grâce à la technique. Par ce biais, il souhaite rompre avec

---

<sup>2</sup> Musso Pierre (1997), *Télécommunications et philosophie des réseaux : la postérité paradoxale de Saint-Simon*, Paris, Presses universitaires de France.

la métaphore de l'arbre selon laquelle il existerait, dans la société, une hiérarchie entre les individus occupant les branches les plus élevées, avant d'atteindre le sommet occupé par les divinités.

Dans sa philosophie humaniste, Saint-Simon raisonne au contraire par analogie avec les réseaux ferroviaires. À l'image des réseaux de transport couvrant le pays pour former une unité territoriale, les citoyens doivent être reliés dans une même chaîne de solidarité, à égalité de droit, pour former une unité sociale. Sans cette solidarité, l'édifice social s'écroule, à l'image d'un réseau de transport ferroviaire perdant tout moyen d'interconnexion entre les gares.

Dans cette « philosophie des réseaux » au sens de Saint-Simon, chaque citoyen doit disposer d'un libre arbitre en devenant l'égal des autres, sans qu'il soit possible de remettre en question ce principe par des considérations politiques ou économiques. De ce point de vue, la création de richesse économique pour certains n'est alors légitime qu'en permettant d'élever le niveau de vie pour les autres. Cette pensée, qui était novatrice sur son temps, ne correspond plus à la conception contemporaine des réseaux sociaux.

Aujourd'hui, le réseau social n'a pas pour but de lutter contre les discriminations héritées de l'Ancien Régime. L'égalité de droit est acquise pour chaque citoyen. Néanmoins, le goût pour les privilèges demeure, avec l'envie de bâtir une société qui soit favorable aux idées auxquelles chacun est attaché. Dans ces conditions, le réseau social devient un moyen de réunir les personnes qui partagent la même vision du monde. Cette conception du vivre ensemble est favorable aux membres du réseau, qui en tirent de l'estime sociale. Elle demeure éloignée, voire défavorable, à l'égard de ceux qui ne sont pas adhérents du réseau.

Par exemple dans le domaine économique, l'Association française des entreprises privées (AFEP), fondée en octobre 1982 par Ambroise Roux et regroupant les 100 premières sociétés françaises, est considérée comme l'un des réseaux les plus influents pour défendre la libre entreprise.

D'autres clubs, tels que Le Siècle, Le Cercle ou encore l'Automobile Club de France (ACF) réunissent aussi régulièrement les membres de la classe dirigeante française dans les médias, la politique, les syndicats, les entreprises, pour cultiver l'entre-soi. Des mouvements spontanés fleurissent également sur la toile numérique comme celui des « Pigeons », des « Déplumés » ou des « Tondus » regroupant des centaines de petits

entrepreneurs pour lutter contre la surenchère fiscale. Dans le domaine associatif ou non marchand, le constat est identique, même si la vocation est différente. Le réseau a pour objet de défendre une cause humanitaire, à laquelle les membres sont particulièrement attachés, comme la protection d'une espèce animale en voie de disparition ou la préservation d'un littoral. À nouveau, le réseau met l'accent sur des enjeux prioritaires pour ceux qui les mettent en œuvre, mais qui ne sont pas forcément partagés dans le reste de la société.

Ce phénomène d'entre-soi est accentué avec la mondialisation de l'économie qui étend les frontières de la solidarité, en dehors des points de repères identitaire, culturel, politique ou social.

## 5. Les réseaux en réponse à la mondialisation

Au cours du XXI<sup>e</sup> siècle, les réseaux sociaux servent avant tout à retrouver du sens, dans une société qui tend à perdre ses repères spatio-temporels : l'unité de lieu qui s'efface avec la mondialisation ; l'unité de temps qui disparaît sous l'effet des communications à distance ; l'unité de commandement qui n'a plus de sens avec la polyvalence des rôles et le partage des responsabilités ; l'unité sociale qui est mise au rebus par l'individualisme ; la cohésion sociale en berne avec l'essor des disparités économiques. Face à ces bouleversements, les réseaux de personnes se bâtissent pour retrouver, à une plus petite échelle, les principes d'unité que la société est en train de perdre.

Ainsi, en France, la crise de « l'État-Providence » laisse le champ libre aux réseaux régionalistes, nationalistes ou européistes. En effet, face à la perte de rayonnement de l'État, chaque citoyen essaye de trouver des solutions, à l'échelle locale dans le sentiment d'appartenance régional avec l'image réconfortante du terroir, ou à l'échelle globale dans l'Union européenne pour lutter à armes égales contre des grandes puissances comme la Chine ou l'Inde.

Pour d'autres citoyens, il est au contraire urgent de rétablir la dimension nationale dans la souveraineté de l'État en dehors de l'Europe, en cultivant des réseaux favorables au patriotisme sous toutes ses formes.

Néanmoins, il n'est pas certain que tous ces réseaux apportent une réponse pertinente au défi de la mondialisation. Par exemple, cela semble utopique de fermer les frontières au nom de la souveraineté nationale à une époque où la prospérité des grands États, comme la Chine ou les États-Unis, repose sur les échanges internationaux.

## 6. La bulle protectrice des réseaux

En dépit d'une forme d'utopie, les réseaux souverainistes ou régionalistes (pour ne pas dire indépendantistes) rassurent ceux qui cherchent, dans la nostalgie du passé, à retrouver la grandeur perdue de la France ou le prestige d'une région sinistrée par la compétition mondiale.

Au-delà de la dimension politique, des réseaux se forment dans le domaine économique, par réaction à la crise du capitalisme lorsqu'une bulle spéculative éclate sur les marchés financiers. Certains cherchent alors à promouvoir le modèle de l'économie sociale et solidaire, où il serait davantage possible de concilier éthique et performance. Dans l'économie sociale et solidaire, il s'agit en effet de concevoir le partage équitable des richesses avant de les réaliser, sous le statut de mutuelles, d'associations, de coopératives. Les salariés et les clients ont alors la possibilité de devenir copropriétaires de leur entreprise, afin de partager les risques et les bénéfices de façon plus démocratique.

Est-ce le meilleur moyen de redécouvrir le bonheur au travail, en éliminant les rapports de force provenant des luttes de pouvoir ? C'est un point sur lequel nous aurons l'occasion de revenir en étudiant les avantages et les inconvénients de la démocratie d'entreprise. Au-delà des questions économiques, la crise des valeurs morales dans la société fournit également une justification pour adhérer à des réseaux confessionnels ou à des cercles de réflexion philanthropiques.

À travers ces illustrations, la société contemporaine perd progressivement de son unité et affiche un visage plus fragmenté que dans la pensée de Saint-Simon. Aujourd'hui, il n'est pas rare que des communautés, des réseaux, des clans s'opposent pour imposer leur point de vue au reste du monde, même si ce point de vue demeure l'expression d'une minorité. Il peut s'agir d'imposer des vues communautaristes, en refusant de se conformer à la loi, au nom des usages en vigueur dans la communauté ethnique, religieuse, ésotérique à laquelle on appartient. Il peut s'agir d'influencer la politique publique à partir des cercles de réflexion, en agissant sur l'opinion publique durant les périodes électorales. Il peut s'agir également de participer à l'entraide associative pour une cause humanitaire, ou pour renforcer la cohésion dans un quartier défavorisé, etc. Ces réseaux ne sont pas motivés par l'intérêt général du pays ou de la planète, mais par la défense d'intérêts spécifiques. Ils répondent à l'aspiration de faire entendre le point de vue des minorités, avec la volonté, bien souvent, que ce point de vue soit plus visible

dans l'opinion publique et finisse paradoxalement par devenir plus légitime que celui de la majorité silencieuse !

## 7. De l'aristocratie à la réseaucratie

*Le problème est qu'en France, l'entre-soi va de pair avec l'idée de rang et de hiérarchie. Ceux qui sont mis à l'écart du groupe sont traités avec condescendance, voire mépris tant il est vrai que la société française est construite sur le clivage entre ce qui est noble ou pas...*

Philippe d'Iribarne

Suivant une perspective de club, les réseaux fournissent des privilèges à leurs membres en érigeant de nouvelles barrières sociales avec ceux qui en sont exclus. Contrairement à la vision de Saint-Simon, les réseaux ne sont pas en mesure de réduire les inégalités et les situations de rente dans la société. Ils ont plutôt tendance à les cultiver ! Au-delà de l'entraide mutuelle pratiquée dans un réseau, que se passe-t-il pour le citoyen isolé, qui est exclu du cercle des initiés, qui n'est pas parrainé pour accéder à la bonne information et qui ne bénéficie pas des bons intermédiaires pour trouver du travail ? Dans une société verrouillée à double tour dans l'accès au travail à cause de la multiplication des réglementations en tout genre, le carnet d'adresse devient la clef de la réussite... pour ceux qui en possèdent. Plus de 50 % des offres d'emploi sont en effet attribuées sans publicité, par le principe du bouche à oreille.

## 8. Une solidarité de caste

Pour Alain Cotta<sup>3</sup>, il existe alors une « fracture sociale » invisible, qui ne relève ni des problèmes d'accès à l'éducation, ni des disparités par rapport à la filiation aristocratique. Les privilèges des temps modernes ne sont plus déterminés par le rang social ou par le lien du sang, mais par l'exclusivité des relations sociales. Les privilèges de notre époque reposent sur l'étendue du carnet d'adresses, ou plus précisément sur le degré d'influence des contacts figurant dans le carnet d'adresses.

Une disparité est établie entre des citoyens de « première classe », naviguant dans les sphères d'influence, principalement au sein des grandes

---

3 Cotta Alain (2001), *L'exercice du pouvoir*, Paris, Éditions Fayard.

métropoles et des grandes écoles formant une « réseaucratie », et les citoyens de « seconde classe » n'appartenant pas à cette caste sociale. En d'autres termes, l'égalité de droit dans la société française masque une inégalité moins visible entre les « copains » influents et les autres.

Pour compenser le manque de capital social, l'engouement pour les « réseaux sociaux » sur Internet, à travers Viadeo, LinkedIn, Facebook ou Twitter, n'est pas forcément une réponse adéquate. Lorsque plusieurs centaines de millions d'internautes communiquent sur ces plateformes, ils entretiennent des liens faibles qui ne suffisent pas à garantir l'entraide. Dans des circonstances extraordinaires, les plateformes sur Internet peuvent néanmoins relayer un élan de solidarité à l'échelle mondiale, pour soutenir une cause humanitaire, de façon mécanique comme un *mass media* dénué de conscience collective.

L'élan de solidarité sur Internet n'est pas fédéré par les mêmes valeurs pour tout le monde. Il est surtout tributaire d'un effet de mode ponctuel. De ce point de vue, le terme « réseau social » sur Internet est un abus de langage, car les échanges d'information se déroulent dans le cadre technique d'un « média social ». Un média social propage des messages de type multimédia mélangeant du son, du texte et de l'image, par interaction directe entre émetteurs et récepteurs qui se confondent. La circulation de l'information se déroule de manière plus rapide et sans filtre par rapport au média traditionnel comme la télévision, la presse papier et la radio. En raison de leur popularité grandissante, les médias sociaux sur Internet modifient les stratégies de communication grand public sur la façon de promouvoir des idées, des personnes ou des marques. Mais ils sont incapables de créer *ex nihilo* de la connivence, de l'identité en partage, voire de la fraternité.

## 9. La confidentialité dans la fraternité

Ce qui caractérise un réseau social, c'est justement la volonté pour les membres de vivre dans la fraternité, « entre soi », à l'abri des regards pour certains d'entre eux. Le mode de fonctionnement est orienté dans l'intérêt exclusif des membres, pour favoriser leur collaboration, pour entretenir la confiance et faciliter les comportements solidaires, à l'intérieur des frontières d'appartenance. De ce point de vue, l'orientation du réseau social est le plus souvent tourné sur lui-même : les membres définissent leurs objectifs, sous le regard des pairs, et s'astreignent à des règles de conduite établies par convention à partir des usages.

Pour mieux préserver l'« entre-soi », il n'est d'ailleurs pas rare que certains réseaux cherchent à structurer leur environnement à leur image, pour mieux maîtriser les incertitudes qui pèsent sur *l'affectio societatis*. Dans ces conditions, le risque de communautarisme n'est pas totalement écarté, si les membres d'un réseau cherchent à transformer la société en fonction des codes d'appartenance qui leur sont propres.

Dans ce livre, nous souhaitons débattre de ces questions. Nous cherchons notamment à savoir si les réseaux offrent une dimension plus humaniste face à la complexité du monde ou s'ils tendent à reproduire une nouvelle forme d'égoïsme sur le plan collectif, dans des micro-sociétés qui rivalisent entre elles. Quels sont les avantages ou les risques associés aux réseaux à notre époque ?

Pour répondre à toutes ces interrogations, le premier chapitre du livre aborde la question des réseaux virtuels de communication. Communiquer sur les plateformes numériques comme Facebook est devenu une addiction pour un grand nombre de personnes. Cette addiction met en évidence le besoin d'exister, en dialoguant avec des amis à l'intérieur d'une bulle informatique, où le repli sur soi devient la norme. En effet, les réseaux sur Internet révèlent une contradiction de notre époque : un besoin de reconnaissance sociale dans le regard des autres, qui ne peut être satisfait ni dans le monde réel, puisque la bulle informatique coupe de la réalité, ni dans le monde virtuel, qui réduit les distances physiques sans abolir les distances sociales. Nous analyserons les conséquences de cette « déshumanisation » croissante de la société pour le rythme de vie des adolescents nés avec le digital.

En dehors des considérations techniques et sociales, le second chapitre explore l'impact des réseaux sociaux dans le domaine politique pour savoir si les réseaux servent l'intérêt général, s'ils ont une utilité par rapport à l'État en incarnant de nouveaux espaces de démocratie directe.

Le premier point du second chapitre porte ainsi sur la nature du débat démocratique. Est-il plus sain d'animer la démocratie par la participation directe des citoyens sur Internet, sans l'intermédiaire des représentants politiques ? En effet, les réseaux sociaux sur Internet deviennent une valeur refuge pour débattre des enjeux de société, en pleine période de remise en question de la démocratie représentative. De nombreux citoyens échangent dans des forums de discussion, pour exprimer leurs attentes ou leur mécontentement à l'égard de l'État. Contrairement aux idées reçues, cet espace de liberté sur Internet peut

être parfois plus contraignant que le jeu des institutions qu'il critique. La transparence des informations sur Internet renforce en effet la pression au conformisme à l'intérieur du groupe, et prive l'individu de la liberté de jugement. Ce mode de communication par mimétisme masque alors l'impuissance des citoyens à apporter des solutions à la crise du vivre ensemble.

Le deuxième débat du second chapitre soulève la question sur le rôle des réseaux dans la fonction publique, pour dépasser l'inertie de la bureaucratie, ou au contraire pour s'enfermer dans le corporatisme. Il existe en effet de nombreux réseaux de fonctionnaires, syndiqués ou non, qui revendiquent la défense de leur corps social. Le corporatisme public fondé sur l'entre-soi est-il utile à l'exercice des missions de service public ? De manière constructive, certains réseaux de fonctionnaires permettent cependant de contourner les pesanteurs bureaucratiques pour faire avancer des réformes utiles dans l'intérêt de tous. Cela se produit lorsque les fonctionnaires innovent sans chercher à défendre des « privilèges de caste ». Dans d'autres situations, les réseaux de fonctionnaires prennent une dimension corporatiste avec pour ambition de protéger une rente socio-professionnelle. Pour sortir de cette impasse, il convient de faire évoluer le métier de manager public en dehors des logiques de caste, comme un acteur-réseau capable de relier les usagers, les citoyens, les entreprises, les administrations, les différents corps de la fonction publique, dans un esprit d'ouverture et non de repli sur soi.

Dans le troisième chapitre est abordée la question économique au sujet des réseaux. À une époque marquée par le phénomène d'« ubérisation de l'économie », en référence aux chauffeurs de taxi particuliers mis en relation par une plateforme de réservation en ligne avec des clients anonymes, il est utile de réfléchir sur la place des réseaux sociaux dans l'économie de marché. Sur Internet, les réseaux prennent ainsi naissance pour faciliter le partage entre consommateurs, sans recourir à la grande distribution. Ils favorisent l'union des clients pour négocier les prix auprès des producteurs par une commande groupée, sans l'aide d'un grossiste. Ils favorisent les transactions directes et instantanées entre clients anonymes, avec de nouveaux gardiens de la confiance comme les GAFAs (Google, Apple, Facebook, Amazon), qui remplacent de plus en plus les institutions traditionnelles de marché (banque, distributeur, régulateur).

Ce phénomène de substitution est encore plus marqué dans les pays en voie de développement, comme sur le continent africain, où les

réseaux d'entrepreneurs tiennent lieu et place de marché ! L'économie informelle dans les réseaux représente un véritable défi pour les institutions des pays concernés, en échappant aux règles fiscales, en contournant le droit du travail, en favorisant la corruption, etc. Ils fonctionnent avec un code de déontologie fondé sur l'appartenance à une communauté ethnique. De ce point de vue, les réseaux d'entrepreneurs, comme les diasporas à l'international, prospèrent sur la base du communautarisme.

Dans l'économie traditionnelle des pays les plus développés, les réseaux remettent aussi en question les points de repère des entreprises. Ils jouent sur les divisions entre producteur, fournisseur, distributeur pour réunir dans une même chaîne toutes ces entreprises, en réduisant les intermédiaires et donc les coûts.

Mais contrairement aux idées reçues, les réseaux sociaux ne provoquent pas une remise en question du capitalisme. Les entreprises capitalistiques continuent de jouer un rôle important dans l'économie collaborative sur Internet, en organisant la collaboration entre particuliers et en surveillant la mise en œuvre. Néanmoins, la montée en puissance des réseaux sociaux dans l'économie modifient en partie les habitudes de consommation. Dans certaines situations, la notion de propriété s'efface par rapport à la notion de partage, lorsque l'estime du consommateur peut être valorisée non par la possession du bien, mais par l'usage. Dans ces circonstances, le capital relationnel ou capital social prend autant d'importance, si ce n'est plus, que le patrimoine matériel !



## Les réseaux numériques

### 1. Le petit monde

Nous vivons à une époque où les individus n'ont jamais été aussi connectés les uns aux autres, en utilisant massivement des outils de communication à distance sur Internet. Cette utilisation devient même excessive au point de soulever des questions de santé publique. De nos jours, certains médecins organisent des sevrages à l'addiction psychologique entraînée par les nouvelles technologies, comme ils le font pour d'autres addictions plus connues comme la drogue, l'alcool ou le tabac. Cela montre à quel point il est difficile de se passer, pendant quelques jours, des équipements du smartphone ou de l'ordinateur, sans sombrer dans l'ennui conduisant à la dépression...

En l'espace de quelques années, Internet est devenu en quelque sorte le nouvel « opium du peuple » capable d'exorciser toutes les angoisses de la vie, surtout lorsqu'on arrive à transposer les sensations procurées par le sport, l'argent, les jeux, l'amour, dans cet univers virtuel.

Dans certaines situations, les comportements sont alors profondément modifiés, au point de friser le ridicule. Dans certains pays d'Afrique dénués de tout confort sanitaire, la jeunesse exprime son bonheur en possédant plusieurs téléphones mobiles comme signe extérieur de bien-être. En Europe, au lieu de se parler en cohabitant dans la même pièce, des conjoints ou des amis proches s'envoient des messages sur Internet. Aux États-Unis, au lieu d'organiser des réunions dans la même entreprise, les membres d'une équipe se concertent

par l'envoi de mails groupés, contribuant à une surcharge d'information épuisante. Dans les transports en commun, la plupart des passagers se réfugient dans une bulle informatique, coupant court à tout dialogue avec les voisins.

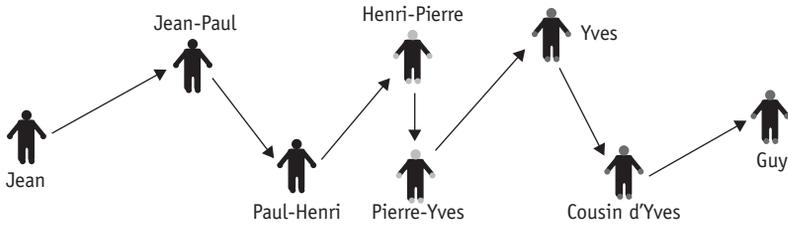
Finalement, l'utilisation des réseaux sur Internet devient une norme sociale qui n'est remise en cause par personne, malgré les incidences sur la vie en société. En effet, plus on est connecté aux réseaux sociaux sur Internet, et moins on est disponible pour dialoguer et faire des rencontres dans le monde réel. Cette déshumanisation croissante de la société permet-elle de préserver les équilibres de vie en collectivité ? Ce n'est pas certain.

En effet, ce n'est pas parce qu'il est possible de relier chacun au reste du monde que nécessairement la société devient plus ouverte, plus libre et soudainement plus solidaire ! En effet, il ne faut pas confondre la capacité à réduire les distances physiques grâce aux nouveaux outils de communication, avec la capacité de réduire les inégalités sociales, qui s'accroissent au contraire dans le monde virtuel, chacun s'enfermant dans une bulle confortable dans laquelle l'autre n'a pas toujours sa place.

Ce sujet de discussion n'est pas réellement nouveau. Il y a plus de quarante ans, en 1967, le chercheur américain Stanley Milgram parle de « petit monde » ou de village mondial pour mentionner la réduction des distances géographiques avec les nouveaux moyens de communication, à une époque où Internet n'existait pas.

Par une expérimentation demeurée célèbre, Stanley Milgram démontre, dès cette époque, qu'il est possible de relier à travers le monde deux personnes choisies au hasard, par une chaîne de contacts comprise entre 2 et 10 maillons. De ce point de vue, le « monde est petit » dans les temps modernes, car la correspondance est facilitée malgré l'éloignement géographique, contrairement au Moyen-Âge où 95 % des échanges se déroulaient dans un espace qu'un individu pouvait parcourir en moins d'une journée, c'est-à-dire à l'intérieur d'un périmètre d'une vingtaine de kilomètres maximum.

Pour autant, même si la technologie est capable d'abolir les distances de communication, elle n'est pas forcément en mesure d'abolir les distances sociales. Ce ne sont pas les outils de communication qui déterminent la nature des relations humaines, pas plus aujourd'hui que ce n'était le cas au Moyen-Âge !



En 1967 Milgram, propose la notion de *réseau petits mondes*.

Il mena une expérience originale pour comprendre ce qui nous fait dire « Le monde est petit ». Il demanda à des volontaires d'envoyer une lettre à des personnes qu'ils ne connaissaient pas personnellement. Ils durent donc l'envoyer à des personnes qui rapprocheraient la lettre de son destinataire (de Jean → Guy).

Toutes les lettres arrivèrent avec en moyenne cinq intermédiaires.

(les valeurs variant entre 2 et 10)

Aujourd'hui, le phénomène décrit par Stanley Milgram en 1967 est fortement accentué avec Internet. Tout individu est en mesure d'entrer en relation avec autrui, par une chaîne de contact, sur Facebook par exemple, sans forcément se connaître au préalable. L'intervalle pour relier les personnes entre elles a été considérablement réduit avec les technologies numériques.

Une recherche sur la notion de « petit monde » menée par Facebook en novembre 2011, en partenariat avec l'*Università degli Studi di Milano*, fournit des indications sur ce phénomène. À l'issue de cette étude, en examinant le tissu relationnel des 721 millions d'utilisateurs de Facebook à notre époque, on apprend que deux individus choisis au hasard peuvent être reliés par une chaîne comportant 4,74 intermédiaires. Depuis 1967, le monde rétrécit donc grâce à Internet, puisqu'il fallait à cette époque en moyenne six intermédiaires pour relier deux personnes choisies au hasard par courrier postal.

Avec Internet, nous sommes entrés dans une ère où tout le monde est relié avec tout le monde, à l'intérieur d'un vaste réseau technologique. Néanmoins, les liens sur Internet ont la plupart du temps une faible dimension sociale, car il s'agit le plus souvent de liens noués dans la sphère professionnelle ou portant sur des vagues connaissances. C'est la raison pour laquelle il convient, selon nous, de ne pas confondre la dimension sociale d'un réseau avec sa dimension technique.

L'un des intérêts d'un réseau dit social est de permettre à ses membres de partager leur « carnet d'adresses », ce qui constitue un bien de club, c'est-à-dire une richesse commune au réseau d'individus, qui n'est ni transposable à l'extérieur ni « privatisable » à l'intérieur.

Par exemple, dans un club philanthropique comme le Rotary, les membres en place cooptent l'adhésion de nouveaux membres suivant des valeurs partagées comme le don de soi au service des autres. Deux principes guident l'association : servir d'abord, qui sert le mieux profite le plus. L'adhésion comporte néanmoins des règles et des devoirs à respecter, comme celui de participer au moins à la moitié des réunions hebdomadaires du club, et de s'impliquer dans des projets à caractère humanitaire à l'échelle locale. Chaque nouveau membre reçoit un annuaire du Rotary dans lequel il est possible d'identifier les autres membres du club. Une présidence tournante est organisée au sein du club tous les ans, pour permettre à chaque membre d'incarner le collectif. Ce mode de fonctionnement fondé sur des relations de confiance permet ainsi de capitaliser sur le partage d'un carnet d'adresses entre 35 000 clubs du Rotary à travers le monde.

En cela, le mode de fonctionnement d'un club service comme le Rotary met en lumière l'importance du capital social énoncée par Bourdieu (1980) : « Le capital social est l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissances. »

Deux notions sont importantes dans cette définition : le sentiment d'appartenance au réseau relève d'affinités communes comme l'identité, la culture, les valeurs entre les adhérents, et les adhérents éprouvent de la reconnaissance et de la solidarité entre eux.

Par contraste avec cette définition, les « réseaux sociaux » sur Internet sont surtout des réseaux techniques de communication, car l'interface est mécanique. Tout utilisateur d'un téléphone mobile peut devenir membre d'une plateforme de discussion, sans exclusive. Dans ces conditions, il n'y a pas nécessairement de construction d'un capital social au sens de Bourdieu (1980), car les discussions sur les plateformes numériques ne permettent pas de dépasser la barrière de l'anonymat. Même si Internet réduit les distances physiques et permet de communiquer plus facilement, il n'est pas certain que le « réseau social » numérique suffise à garantir l'entraide des utilisateurs, à l'instar des adhérents du Rotary club par exemple.

Ce n'est pas parce que des individus partagent les mêmes outils de communication qu'ils partagent nécessairement de l'estime réciproque ! Ce n'est pas parce qu'ils peuvent communiquer aux quatre coins du monde et réduire la distance géographique qui les sépare qu'ils sont nécessairement proches sur le plan émotionnel !

## 2. Facebook, LinkedIn : le mythe du réseau social

*Les réseaux sociaux (sur Internet) renforcent le caractère désertique de certaines vies humaines. Cela témoigne aussi de la confusion entre quantité et qualité... L'informatique incite à l'instantanéité. Alors que le réseau se construit dans le temps. Ces deux perspectives sont fondamentalement antinomiques... La constitution d'un carnet d'adresses artificiellement gonflé, riche en volume mais pauvre en qualité, n'est malheureusement que le reflet des travers de notre société consumériste.*

Pierre Morange

Avec l'essor des outils de communication à distance et des plateformes numériques, le « réseau social » désigne la faculté d'interagir à distance, sans intermédiaire traditionnel, entre l'émetteur et le récepteur d'un message. Dans un réseau social, il est important de prendre en compte non seulement le nombre de contacts, mais également l'intensité de la relation entre ces contacts.

Pour comprendre la profondeur des relations, nous pouvons mobiliser les travaux du sociologue américain Mark Granovetter (1978), selon lequel il existe deux catégories de relations entre les acteurs : des liens forts qui traduisent une affinité totale et un partage de la confiance à l'intérieur d'un cercle restreint fondé sur une affinité authentique, comme dans une famille, et des liens faibles noués de manière indirecte et épisodique, comme dans le hall d'une gare lors de l'attente d'un train, ou à la sortie d'une séance de cinéma pour échanger des impressions avec d'autres spectateurs.

Pour le sociologue américain Mark Granovetter (1978), ce ne sont pas toujours les liens forts qui apportent le plus d'information mais les liens faibles, c'est-à-dire des liens atypiques, noués en dehors de sa sphère sociale. Pour lui, les liens forts génèrent le cloisonnement d'idées, parce que les mêmes informations circulent sans cesse au sein

d'un même groupe. Ce sont donc les liens faibles qui nourrissent les « réseaux sociaux » sur Internet, dont le but premier est de faire circuler l'information. De ce point de vue, il serait plus judicieux de parler de « médias sociaux », car sur Internet il n'est pas possible de cultiver des liens forts d'amitiés, comme l'explique le philosophe André Comte-Sponville dans un entretien accordé au journal *Le Monde* :

« Mes enfants avaient créé, sans me consulter, une page Facebook à mon intention. Dans les heures qui ont suivi, j'ai reçu trois messages de gens que je ne connaissais pas me demandant si je voulais être leur ami. Cela m'a paru une invasion insupportable et un contresens sur l'amitié. J'ai supprimé ma page aussitôt ! Une réelle amitié ne peut pas se répandre indéfiniment. Aristote disait : "Ce n'est pas un ami celui qui est l'ami de tous", ni même, j'ajouterais, qui est l'ami d'une multitude. L'amitié suppose trop de confiance, de sincérité, d'intimité – et de temps ! – pour qu'elle soit partagée avec des dizaines de personnes. Un ami, ce n'est pas seulement quelqu'un avec qui je parle ou j'écris, mais une personne avec qui je pratique certaines activités communes, une promenade, un sport, un jeu, un repas. Comment imaginer qu'un écran puisse y suffire, ou en tenir lieu ? »

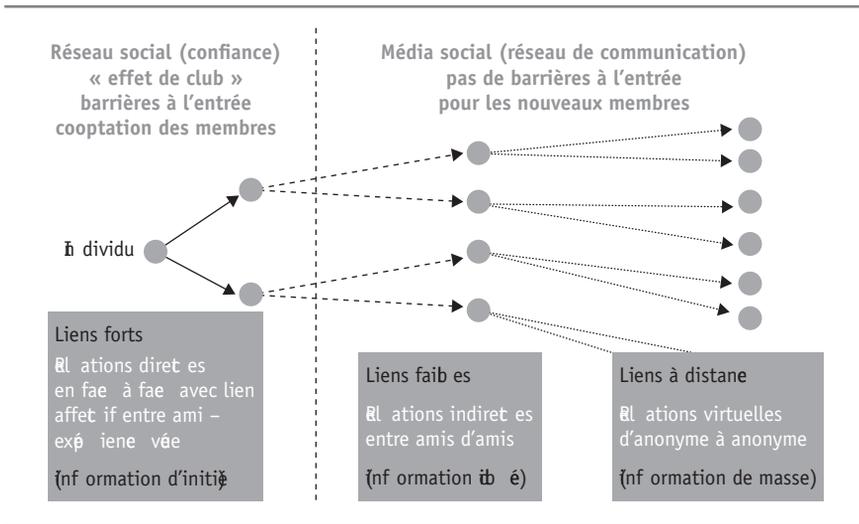
Dans ces conditions, parler de Facebook comme d'un réseau social est un abus de langage ! Il n'est pas possible en effet de considérer une plateforme de discussion sur Internet sur le même plan que l'amitié sincère, sans qu'il existe des principes d'entraide et des obligations réciproques. Sur Internet, les obligations sociales sont limitées à la transparence des messages.

La cooptation sur Facebook est de pure forme et la plupart des internautes se regroupent sur les sites communautaires, pour étendre en volume leur carnet d'adresses, de façon virtuelle, sans se soucier réellement des liens d'affection avec autrui. C'est pourtant cette proximité sociale qui est la seule capable de générer, à long terme, de nouvelles solidarités, avec le partage de ressources et la mutualisation de connaissances.

Dans l'adhésion à Facebook, le contrat juridique ne prévoit rien sur ce plan. La seule contrainte est d'accorder à l'entreprise le droit d'exploitation commerciale des données sur la vie privée. Par contre, la construction du réseau centré sur soi, comme vitrine du monde, peut s'effectuer sans connaissance réelle d'autrui, sans engagement sur la loyauté réciproque, sans prérequis sur les valeurs à partager.

De ce point de vue, un site communautaire ne peut pas être considéré comme un réseau social, capable d'accorder des privilèges relationnels pour les *happy fews* choisis par affinité élective, à l'image du Rotary club évoqué précédemment. En conséquence, Facebook incarne davantage un phénomène de mode planétaire, pour lequel communiquer c'est exister !

À l'inverse d'un réseau social comme le Rotary, où il s'agit de limiter le nombre de membres pour conserver l'exclusivité des relations de proximité, Facebook est devenu un média social où il s'agit, au contraire, d'augmenter le nombre d'adhérents pour rendre la plateforme de discussion attractive, notamment pour des annonceurs publicitaires qui financent l'entreprise.



En effet, plus il y a d'internautes reliés entre eux sur les médias sociaux, et plus les médias sociaux deviennent attractifs pour ceux qui ne les utilisent pas encore. Plus un réseau technique de communication élargit ses frontières, avec un nombre d'utilisateurs grandissant, et plus il renforce son attrait pour les personnes isolées.

Comme Internet n'a pas de limites tangibles, la croissance d'un réseau numérique peut prendre des proportions considérables, à l'instar de Facebook disposant d'un milliard sept cents millions d'utilisateurs.

## B I B L I O G R A P H I E

- Assens C. (2013), *Le management des réseaux : tisser du lien social pour le bien-être économique*, Éditions De Boeck.
- Benz S. (2014), « Quand les algorithmes remplaceront les cadres », *L'Expansion*, n° 795.
- Bondu J. (2011), *Voyage au pays des réseaux humains : guide pratique pour développer ses réseaux relationnels*, Éditions Lavauzelle.
- Bouchez J.-P. (2012), *L'économie du savoir*, Éditions De Boeck.
- Bourdieu P. (1980), « Le capital social », in *Les Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 31, janvier.
- Berlin I. (2000), *The Pursuit of the Ideal*, in Henry Hardy (éd.), *The Proper Study of Mankind: An Anthology of Essays*, New York, Farrar Strauss & Giroud.
- Cardon D. (2010), *La démocratie Internet. Promesses et limites*, Paris, Seuil.
- Coignard S., Guichard M.T. (1997), *Les bonnes fréquentations, histoire secrète des réseaux d'influences*, Éditions Grasset.
- Conesa P. (2014), *Surtout ne rien décider : manuel de survie en milieu politique avec exercices pratiques corrigés*, Paris, Robert Laffont.
- Chevalier F. (2015), « L'usine connectée, vecteur de renouveau », *Observatoire Fives des usines du futur*, cahier n° 3, 72-75.
- Colin N., Verdier H. (2014), *L'âge de la multitude*, Armand Colin.
- Coleman J.S. (1988), « Social capital in the creation of human capital », *American Journal of Sociology*, vol. 94, pp. 95-120.
- David C. (2010), *Les violons sur le moi : pourquoi la célébrité nous fascine*, Éditions Denoël.
- Debord G. (1967), *La Société du spectacle*, Buchet-Chastel, Paris.

- Dubreuil H. (1935), *À chacun sa chance : l'organisation du travail fondé sur la liberté*, Éditions Grasset.
- Getz I., Carney B., (2009), *Liberté et Cie, quand la liberté des salariés fait le succès des entreprises*, Édition Flammarion.
- Granovetter M.S. (1973), « The strength of weak ties », *American Journal of Sociology*, n° 78.
- Hervé M. (2015), *Une nouvelle ère : sortir de la culture du chef*, Éditions François Bourin.
- Hervé M., D'iribarne A., Bourguinat E. (2007), *De la pyramide aux réseaux : récits d'une expérience de démocratie participative*, Éditions Autrement.
- Herzberg F. (1971), *Le travail et la nature de l'homme*, Entreprise Moderne d'Édition.
- Kogut B. (2000), « The network as knowledge: generative rules and the emergence of structure », *Strategic Management Journal*, vol. 21, n° 5, pp. 915-939.
- Mayo E. (1949), *The Human Problems of an Industrial Civilization*, Routledge.
- Orr J. (1996), *Talking about Machines: An Ethnography of a Modern Job*, Cornell University Press.
- Rifkin J. (2014), *La nouvelle société du coût marginal zéro*, Éditions Les liens qui libèrent.
- Rousseau J.-J. (1754), *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*.
- Sauvajol-Rialland S. (2013), *Infobésité : Comprendre et maîtriser la déferlante d'informations*, Éditions Vuibert.
- Seca J.-M., (2001), *Les Musiciens underground*, Paris, PUF.
- Simondon G. (1989), *L'individuation psychique et collective*, Paris, Aubier.
- Travers J., Milgram S. (1969), « An experimental study of the small world problem », *Sociometry*, vol. 32, Issue 4.
- Semler R. (1999), *À contre-courant : vivre l'entreprise la plus extraordinaire du monde*, Éditions Dunod.

# T A B L E D E S M A T I È R E S

<b>Sommaire</b> .....	5
<b>Préface</b> .....	7
<b>Introduction</b> .....	13
1. Du cloître à la société réticulaire .....	17
2. Réseaux de pouvoir : l'Église au Moyen-Âge .....	18
3. Réseau et exode rural .....	19
4. Réseau citoyen .....	19
5. Les réseaux en réponse à la mondialisation .....	21
6. La bulle protectrice des réseaux .....	22
7. De l'aristocratie à la réseaucratie .....	23
8. Une solidarité de caste .....	23
9. La confidentialité dans la fraternité .....	24
<b>CHAPITRE 1</b>	
<b>Les réseaux numériques</b> .....	29
1. Le petit monde .....	29
2. Facebook, LinkedIn : le mythe du réseau social .....	33
3. L'individualisme dans la société .....	39
4. La génération « pousse bouton » .....	42
5. La déshumanisation de la société .....	49
<b>CHAPITRE 2</b>	
<b>Les réseaux corporatistes</b> .....	53
1. Réseau et intérêt général .....	53
2. Le <i>lobbying</i> .....	54

3. Bien commun et bien de club .....	56
4. Le service public à la française .....	61
5. Tout change pour que rien ne change .....	63
6. La démocratie électronique .....	66
7. Un « mai 68 » sponsorisé par Coca-Cola .....	71
8. La « république des copains » .....	76
9. Le népotisme dans les réseaux .....	77
10. Les réseaux contre la bureaucratie .....	78
11. Les réseaux assis sur une rente .....	83
12. Corporatisme et mondialisation .....	85
13. Le fédéralisme en France .....	87
14. Les défis de la mondialisation .....	91
15. Les réseaux dans l'action publique .....	94
16. Le manager public : un acteur-réseau ? .....	96

## CHAPITRE 3

<b>Les réseaux économiques</b> .....	101
1. Faut-il tendre la main à son concurrent ? .....	102
2. Les réseaux de petites et moyennes entreprises .....	106
3. Le consortium Airbus .....	107
4. Le pouvoir de la multitude .....	108
5. L'économie informelle .....	111
6. Le risque communautariste .....	114
7. Les réseaux de la diaspora .....	117
8. La diaspora chinoise à Paris .....	120
9. La contre-culture dans l'entreprise .....	126
10. La démocratie d'entreprise .....	131
10.1. La valeur partagée de l'information .....	132
10.2. La productivité dans l'esprit d'équipe .....	133
10.3. L'articulation du pouvoir vertical et horizontal .....	133
10.4. Le maillage de l'entreprise aux parties prenantes .....	133
10.5. Le management par la confiance .....	134

11. L'économie sociale et solidaire .....	135
12. La coopérative agricole .....	139
13. Le réseau mutualiste .....	144
14. L'entreprise libérée ! .....	147
15. Patron, employés : même salaire ! .....	149
16. L'entreprise libérée de quoi ? .....	152
17. L'entreprise sans chef .....	155
18. L'économie collaborative .....	162
19. L'économie du don .....	164
20. La liberté n'est pas gratuite ! .....	169
21. L'économie du partage .....	171
22. Les gardiens de la confiance .....	177
23. Les objets connectés .....	180
<b>Conclusion</b> .....	187
1. Du monde vertical au monde horizontal .....	187
2. La question du sens ? .....	192
3. La société egolitaire .....	194
4. L'altérité dans les réseaux .....	195
5. Le repli sur soi dans les réseaux .....	197
6. L'abus de confiance dans les réseaux .....	198
7. La manipulation politique dans les réseaux .....	200
8. L'âge d'or des réseaux ? .....	202
<b>Bibliographie</b> .....	203





À notre époque, nouer des relations se déroule le plus souvent à l'intérieur d'un cercle d'amis, ou dans une bulle informatique pour cultiver l'estime de soi. Il s'agit d'obtenir la reconnaissance sociale dans le regard des autres : pour devenir populaire, en espérant la réciprocité dans le don, en souhaitant bénéficier de privilèges à partir d'un carnet d'adresses. Ces pratiques ont leur utilité, mais il ne faut pas les idéaliser.

En effet, il n'y a jamais eu autant de réseaux pour relier la population du monde entier, avec l'ouverture des frontières dans tous les domaines : culturels, économiques, sociaux. Et pourtant, le sentiment de solitude ou le repli identitaire n'ont jamais été aussi grands! C'est le paradoxe de notre époque. Dans ces conditions, les réseaux sociaux n'apportent pas nécessairement de réponse à la crise du « vivre-ensemble ». Ils ne sont pas plus légitimes que l'État pour incarner la démocratie ou plus vertueux que le marché ! Mais ce sont des modes de collaboration incontournables pour faire circuler les idées, partager les richesses, développer l'innovation.

Cet ouvrage aide à comprendre les enjeux du débat, à l'aide de nombreux exemples et illustrations.



**Christophe Assens** est Professeur à l'Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines. Il réalise des conférences dans les entreprises et auprès des administrations publiques sur le rôle des réseaux sociaux comme une alternative au marché et à l'État dans la transformation du monde. Il participe régulièrement à des débats de société sur ce sujet dans les grands médias (*Le Figaro, Les Échos, Le Monde...*)

ISBN 978-2-8073-0738-4



9 782807 307384

Prix TTC : 18 €

deboeck  
SUPÉRIEUR **B**

[www.deboecksuperieur.com](http://www.deboecksuperieur.com)